

## Fiches conseils sur les aménagements et la qualité paysagère

### Intégrer la gestion de la ressource en eau dans les aménagements

L'eau, indispensable à la vie, est précieuse. Nos villages se sont implantés en fonction de sa disponibilité, et un important patrimoine bâti témoigne de son usage. Aujourd'hui, la gestion durable de la ressource est devenue l'un des principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment face au changement climatique qui intensifie les événements extrêmes liés au cycle de l'eau (sécheresses et inondations), à l'effondrement de la biodiversité et aux risques de pollution.

Pour le bien-être des habitants et des générations futures, la préservation de ce bien commun et fragile doit s'inscrire dans les projets d'aménagements d'espaces publics, au cœur des villages ainsi que dans les espaces naturels.



Une source anciennement aménagée, en amont du village, simplement mise en valeur dans un parc : le public profite du cadre bucolique et de la fraîcheur des eaux limpides (Montalet-le-Bois).

#### A l'échelle communale, des actions participent à relever ce défi :

- **Promouvoir la valeur de l'eau dans les paysages en valorisant les témoins de son utilisation passée, en entretenant et en expliquant aux habitants la biodiversité des cours d'eau et des zones humides.**
- **Prendre en compte la préservation de la ressource en eau dans chaque projet d'aménagement en favorisant son cycle naturel.**



## Assurer la pérennité de notre petit patrimoine lié à l'eau

Les villages vexinois sont ponctués de nombreux éléments du patrimoine hydraulique : sources, fontaines, lavoirs, abreuvoirs, puits, moulins, pompes. Tombés en désuétude et parfois menacés d'abandon voire de disparition, ils sont néanmoins les témoins de l'histoire sociale et économique locale.

La restauration et la mise en valeur de ces biens communs sont essentielles pour le maintien de l'identité du Vexin français. Ponctuation d'un cheminement, lieu de pause, ornement d'un espace public, ils agrémentent aussi le cadre de vie.

En amont de chaque projet, même minime, un diagnostic du site et de ses abords incluant une recherche de documents historiques, permettra la définition d'un programme. Comme toujours, l'utilisation de matériaux patrimoniaux (pierre calcaire locale, grès de récupération, fer forgé) participe à la qualité de l'aménagement.



Des travaux ont permis la mise en valeur de cette ancienne pompe de forge : réalisation d'une ouverture dans le muret, pose d'un garde-corps en métal, aménagement d'une descente vers la rivière et requalification du square (Sailly).



La restauration de la toiture a permis de redonner sens à ce lavoir à impluvium et participe à l'harmonie du lieu (Oinville-sur-Montcient).



La présence de l'eau et son chuchotement dans une rue du village procure une ambiance apaisante (Mézy-sur-Seine).

## Promouvoir les potentiels écologiques et récréatifs de l'eau

### Cadre de vie et biodiversité

Les milieux humides, ripisylve et mares sont des réservoirs de biodiversité. De plus, la présence de l'eau évoque la détente et procure la fraîcheur, elle est un atout fort pour la mise à disposition d'espaces publics accueillants.

#### Parole d'acteur - Dominique Herpin Maire de Vétheuil

#### Réouverture du ru du Roy

« Je voulais absolument qu'on puisse remettre l'eau au cœur de la nature, qu'on puisse redécouvrir ce ruisseau. On a beaucoup de ruisseaux sur la commune. On en a deux qui se jettent dans la Seine et je trouve que c'est tellement charmant. Ça a plu presque tout de suite à tout le monde. »

Avant les travaux de réouverture du ru, une buse en béton, perçue comme un égout, débouchait directement dans la Seine. Le ru avait été recouvert sur 75 m à la fin des années 60 lors de la création d'une large berge artificielle suite aux opérations de dragage de la Seine pour la navigation de grosses barges. Depuis plus de 10 ans la commune souhaitait remettre à ciel ouvert ce ru au niveau de sa confluence avec la Seine. L'action a été planifiée financièrement dans le contrat de bassin des rus du Roy signé en 2012 et réalisée en 2017.

Extrait de « Plus grand que la Seine – Acteurs en réseau Paysages en projets » 2021 - Ouvrage collectif dans le cadre du contrat de plan interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine.



Le Ru du Roy de nouveau ouvert depuis 2016.



La mare et ses abords sont valorisés dans un parc accessible au public (La Chartre, Brueil-en-Vexin).



La flore des berges (consoude, eupatoire, iris des marais, salicaire, ...) est préservée lors de l'entretien et ne sera fauchée qu'à l'automne (Damply, Montalet-le-Bois).

Si l'entretien est nécessaire pour maintenir les milieux ouverts et accessibles, il doit néanmoins préserver la flore spontanée des milieux humides.



# Intégrer la préservation de la ressource en eau dans les aménagements

**Gérer l'eau là où elle tombe pour retenir les eaux de ruissellement au plus près de leur source, alimenter les nappes souterraines et réduire le risque d'inondation :**

- **En réduisant l'imperméabilisation des sols.** Choisir autant que possible des revêtements de sol perméables pour la création d'espaces publics et privés : parking, trottoirs, places, voiries.



Une aire de stationnement au revêtement perméable : mélange terre / pierre engazonné (Chaussy).

- **En accueillant.** Créer des dépressions capables de recevoir, stocker et infiltrer les eaux de ruissellement : noues, fossés, jardins de pluie...

- **En restituant.** Multiplier les espaces plantés qui permettent deux phénomènes liés à la physiologie des plantes : l'évapotranspiration par laquelle les plantes restituent dans l'atmosphère une partie de l'eau puisée dans le sol, générant de la fraîcheur, et la phyto-épuration, l'action par laquelle les plantes et les bactéries de leurs racines fixent certains polluants



Des noues pour drainer l'eau des voiries et permettre son infiltration (Omerville).

## Mettre en place des systèmes de récupération des eaux de pluie

### Economiser et prévenir

L'utilisation de l'eau de pluie stockée permet une économie non négligeable de la ressource : l'arrosage des végétaux est indispensable les premières années après leur plantation pour assurer leur reprise (ou continuellement en saison estivale pour les cultures annuelles), et d'autres destinations sont possibles (alimentation des w.c., nettoyage, ...)

Lors de fortes précipitations, une partie de l'eau de pluie retenue dans ces réservoirs disponibles contribue également à réduire le risque d'inondations.



Installation de cuves dans un local technique municipal pour la récupération des eaux de pluie (Montalet-le-Bois).

Parc naturel régional du Vexin français  
Maison du Parc - 95450 Théméricourt  
Tél. **01 34 48 66 10** - Fax : **01 34 48 66 11**  
Email : [contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr)  
Site internet : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)